

INFORMATION

Compte tenu de la mise en place de la réforme du cadre B visant les techniciens territoriaux, certains personnels n'ont pas pu bénéficier du train de promotions classiques. Une CAP pour les promotions est dès lors prévue le 5 juillet prochain.



BAINS MUNICIPAUX



Les élus ont choisi de recourir à la délégation de service public pour la gestion des bains municipaux du boulevard de la Victoire. Ce choix est certainement intéressant financièrement, puisqu'il permet de restaurer le bâtiment sans ponctionner le contribuable. Il convient néanmoins de suivre cette affaire de très près, afin de permettre à nos collègues de retrouver des postes équivalents au sein de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME DE LA CATEGORIE B POUR LES ANIMATEURS

Les collègues concernés par ces textes qui prennent effet au 1^{er} juin prochain, peuvent les consulter sur *notre site internet* : <http://fafptcus.fr>.

Nous attendons toujours les textes pour les autres catégories de personnels, la réforme devant aboutir pour tous, fin de cette année.



RECLASSEMENT



Le CTP du 23 juin prochain verra la reconduction pour trois ans de « la Charte de la prévention de l'inaptitude et du reclassement des agents inaptes à la CUS ». Cette charte, dont la FA-FPT avait proposé la mise en place au cours de la précédente mandature, a pour objectif de permettre aux agents inaptes à leur fonction, de développer une seconde carrière à la CUS.

Le bilan des trois premières années de la charte est positif, pour 92 agents reclassés avec succès. L'objectif pour les trois ans à venir est, outre le reclassement des agents inaptes encore sans poste, de développer la prévention de l'inaptitude sur les emplois à risques identifiés. Ce dispositif doit permettre aux agents concernés de changer de carrière avant que des raisons de santé les rendent inaptes à leur fonction et donc plus difficilement reclassables. La prévention s'accompagne également d'une formation des agents, afin d'éviter lors du reclassement, une remise à niveau trop importante.



NOS DELEGUES

La **FA-FPT** a rencontré tous ses délégués le 17 mai. Nous avons passé en revue les problèmes existant dans les services. L'ensemble des points sera suivi et une nouvelle réunion aura lieu prochainement pour analyser l'évolution des dysfonctionnements.

Force est de constater que quels que soient les services de notre vaste Administration, la charge de travail va en s'accroissant avec des moyens humains et financiers qui ne suivent pas.

Par contre, le stress au travail se développe de manière exponentielle et certains « petits chefs » n'ont pas la notion de la souffrance au travail ni du coût de l'absentéisme que cela engendre. Nombreux sont ceux qui devraient revoir leur copie de management, ne serait-ce que par respect de l'être humain et du contribuable qui finance les salaires. **A MEDITER !**

De même, il faut constater que certains collègues ne sont pas gâtés au niveau des locaux, que ce soit le froid en hiver, la chaleur en été, l'exiguïté des bureaux, la présence de matériaux indésirables ou d'installations limites dangereuses. Ces situations récurrentes doivent être pointées du doigt pour que les élus et l'Administration intègrent ces données dans la réflexion en cours sur les conditions de travail.



ENTREVUE DU 26 MAI AVEC LE SENATEUR HERVE EDMOND

ET LA FA-FPT

Une délégation de la **FA-FPT**, composée de Bruno COLLIGNON et Antoine BREINING, a été reçue le 26 mai dernier par Edmond HERVE, Sénateur, ancien ministre. M. HERVE est chargé de la conduite d'un groupe de travail sur le bilan de la décentralisation, dans le cadre de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales. L'échange a été particulièrement intéressant et fructueux.



TRAVAILLEURS SOCIAUX EN COLERE MOBILISATION LE 16 JUIN

La mobilisation concernant la reconnaissance des diplômes dans la filière médico sociale ne s'arrête pas. Une nouvelle journée d'action aura lieu le **16 juin à 13 h 30, rue de Varennes à Paris**. La mobilisation sera notamment très forte à Paris, mais également dans certains départements. Nous vous invitons à participer à cette journée d'action pour poursuivre la pression sur le gouvernement. Un préavis de grève a été déposé pour que vous soyez couverts lors de votre participation à cette journée.

COMITE FEDERAL : LE SYNPER ADHERE A LA FA-FPT

Les 14 et 15 avril derniers, plus d'une centaine de responsables de la Fédération se sont réunis, comme d'habitude, pour le Comité fédéral de printemps à Paris. Ce rendez-vous a permis au Président fédéral Antoine BREINING de dresser un point d'actualité, en retraçant notamment l'évolution d'un certain nombre de dossiers touchant la Fonction publique territoriale, mais en portant également un regard critique sur l'absence de dialogue social de la part du gouvernement.



Ce Comité fédéral s'est terminé le vendredi matin par une nouvelle particulièrement heureuse. En effet, le Syndicat des Personnels des Départements Franciliens et de la Région d'Île de France (SYNPER) a décidé d'adhérer à la **FA-FPT** et cette adhésion a été confirmée par le Comité fédéral. L'arrivée de cette nouvelle organisation au sein de la Fédération marque une importante évolution de l'implantation de la **FA-FPT** en région francilienne.

Fédération Autonome
Fonction Publique Territoriale

Syndicat **FA-FPT CUS**
☎ 03 88 36 13 79 ☎ 03 88 36 17 96
✉ fa.fpt-cus@wanadoo.fr



Immeuble de la Bourse
Bureaux 101 à 104
📍 1 place de Latrre de Tassigny
67000 STRASBOURG
<http://fafptcus.fr>